Accueil extrascolaire « Les Canailloux »

Chers parents,

Je m'appelle Cynthia Goeury, je remplace Caroline Delignière durant son congé de maternité en tant que coordinatrice de l'accueil "Les Canailloux".
Mon travail consiste à vérifier le travail des accueillants et de veiller à ce qu'ils se forment continuellement ainsi que d'assurer le bon fonctionnement du service. Je m'occupe également de tout l'administratif (O.N.E, subsides, horaires,…) ainsi que des factures. Je suis présente chaque jour à la sortie des classes pour reprendre les enfants des classes maternelles avec le minibus.

Six accueillants travaillent à l'accueil extrascolaire.

Pour permettre des activités adaptées aux besoins de chacun, des sous-groupes sont constitués en fonction de l'âge des enfants. Les enfants sont placés sous la responsabilité de personnes qualifiées désignées par la commune. Celles-ci sont chargées de l'animation et de la gestion des activités.

Laurence, Laetitia et Mélanie s'occupent du groupe des petits (maternelle).
Ils sont accueillis dans le local des Canailloux qui se trouve dans la maison de village.

Charlotte, Cécile et Martin s'occupent du groupe des grands (primaire). Ils sont accueillis à la bédéthèque, à l'étage dans la maison de village, juste à côté de la garderie des petits.

A rendre pour le lundi 5 septembre

Le dossier d'inscription est remis via les écoles à chaque enfant.
Nous insistons sur le fait de bien vouloir compléter toutes les informations demandées même si votre enfant ne devrait en principe pas fréquenter l'extrascolaire.

Pourquoi ? Un empêchement est vite arrivé, les enfants sont alors automatiquement aiguillés vers notre service en attendant votre retour. C'est pour cette raison qu'il est important pour nous d'être en possession de ces informations.

Déjà inscrit ? Il est possible qu'il n'y ait pas de changement dans vos coordonnées. Merci de le noter dans l'encart correspondant page 9 et 10.

Toutefois, nous devons avoir le numéro de registre national de votre enfant pour compléter votre attestation fiscale. A remplir page 9.

Veillez à signer tous les documents avant de les rendre à l'école.

Garderie extrascolaire
« Les Canailloux »
Route de Radelange, 43B
6630 Martelange
extrascolaire@martelange.be

Règlement d'ordre intérieur 2022/2023
Présentation du service :

L'accueil extrascolaire est un accueil des enfants en âge de fréquenter l'enseignement maternel et primaire (2.5ans/12ans), ouvert durant le temps libre.

Objectifs poursuivis :

- Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités adaptées à leurs rythmes et leurs capacités.
- Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu.
- Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.
- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant par la pratique de la vie en société, par la coopération et le respect des règles.

→ Ces objectifs sont développés dans le projet éducatif.

Responsables :

-Présidente CPAS et échevine du service jeunesse : Feller Cindy - 0468/37.54.37.
-Coordinatrice extrascolaire (ATL): Goeury Cynthia, Remplacement congé maternité - Caroline Delignière - 063/240.957 - extrascolaire@martelange.be

Horaire :

Tous les après – midis en période scolaire de 15H30 à 18h30.
Les mercredis de 11h30 à 18h30.
Durant certains congés scolaires (voir ce qui est annoncé à ce moment-là) et les journées pédagogiques.
Les parents s'engagent à respecter les horaires mentionnés ci-avant. S'ils ne peuvent pas être présents à l'heure, ils s'engagent à prévenir les accueillants.
Sauf cas de force majeure avéré (accident, hospitalisation, intempéries,), tout retard sera sanctionné financièrement : une amende de 10 € sera appliquée après 3 retards constatés.
De manière à garantir la sécurité des enfants, les parents doivent venir rechercher leurs enfants dans le local de la garderie.

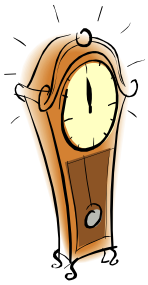

Journées pédagogiques :

Concernant les journées pédagogiques, l'ouverture de l'accueil sera organisée moyennant l'inscription de minimum 5 enfants pour cette journée.
Notre service ne pouvant accueillir un nombre trop important d'enfants, sur base du taux d'encadrement recommandé par l'ONE, nous devons limiter les inscriptions à 40 enfants. Afin de ne pas fermer les portes aux parents qui travaillent, nous pouvons vous demander un justificatif de votre employeur afin de vous garantir cette inscription. Le tarif appliqué sera de 8 € pour la journée.

Participation financière de l'accueil extrascolaire :

Le tarif appliqué sera de 1 € par demi-heure jusque 17h30. Ensuite c'est 0.40 €/demi-heure.
Une collation est proposée pour 1 €. Toutes les collations sont bio et de saison.

Pour le mercredi, un forfait est appliqué (sans repas chaud).
Si l'enfant reste de 12h à 15h = 3 €.
Si l'enfant reste plus tard que 15h, c'est alors un forfait complet de 6 €.

Le repas chaud comprenant une soupe, un plat et un dessert est à 3,50 €. Une soupe est aussi proposée aux enfants pour accompagner leurs tartines. Elle est proposée à 0,50 € (à volonté).

La collation, vers 16h, est comprise dans le forfait.
Tous les repas sont élaborés par un traiteur qui travaille des produits de première qualité, frais et de saison ainsi que des produits bio.

Pour permettre une bonne organisation, il est important d'avertir les accueillants (0470/03.49.83) pour le 20 du mois qui précède le mois concerné si votre enfant mangera un repas chaud ou une soupe.
Nous commandons systématiquement le même nombre de repas que d'enfants inscrits. Nous n'avons donc pas de repas supplémentaires pour les enfants imprévus. Les enfants qui sont dirigés le mercredi midi vers l'accueil extrascolaire sans repas dans leur sac, recevront un repas tartine fourni par nos soins. Ce repas sera facturé au prix d'un repas chaud.

Le paiement se fera mensuellement. Après deux rappels, à défaut de paiement intégral des factures dans le délai indiqué, l'administration communale se verra contrainte de poursuivre leur recouvrement par toutes voies de droit **et à vos frais** (huissier de justice).

Si vous éprouvez des difficultés à payer les frais de l'accueil extrascolaire, vous pouvez prendre contact avec le CPAS de votre commune, que vous en soyez bénéficiaire ou non.
Pour plus de renseignements, vous pouvez également prendre contact avec la coordinatrice ATL : 063/240.957

Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont prises au moyen du document d'inscription dûment complété et signé par les responsables légaux (fiche signalétique, fiche médicale…). Vous pouvez vous fournir ce document auprès des directions d'école, des accueillants extrascolaire ou de la coordinatrice.
En cas de changement de coordonnées (n° de téléphone, adresse,…), les parents en informent la coordinatrice.

Déplacement :

Les accueillants accompagnés de la coordinatrice se chargent du transfert des enfants de l'école vers l'accueil extrascolaire « Les Canailloux ».
Pour les maternelles (2,5 ans – 6 ans), le transfert se fera avec le minibus de l'extrascolaire.
Pour les primaires (6 ans – 12 ans), un rang sera organisé pour le déplacement jusqu'à la maison de village.

Assurances :

Les enfants, les accueillants et la coordinatrice sont couverts par une assurance en responsabilité civile.

Suivi médical :

Lorsqu'un enfant est malade en cours de journée, les parents ou les personnes responsables seront avertis afin de venir rechercher l'enfant.
L'équipe se réserve le droit d'appeler le médecin traitant.
En cas de problème plus important, il est fait appel au service 112.
Les frais seront à la charge des parents.

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Les noms des personnes autorisées à reprendre l'enfant sont repris dans la fiche d'inscription.
Si une autre personne est amenée à reprendre l'enfant, il est indispensable qu'un des deux parents le signale au préalable !

Protection des données :

Vos données personnelles sont gardées dans une base de données. Ces informations servent à encoder l'inscription de vos enfants à l'accueil extrascolaire et/ou vous informer. Celles-ci restent confidentielles et à usage interne exclusivement. Elles n'ont aucune autre visée.
Par la signature du présent règlement, vous acceptez que vos coordonnées soient inscrites dans cette base de données.

Garderie extrascolaire « Les Canailloux »
Route de Radelange, 43B
6630 Martelange
063/240.957
extrascolaire@martelange.be

Le projet éducatif.

Ce projet éducatif va au fil du temps s'affiner et s'améliorer car nous tenons à prêter une attention toute particulière au développement des enfants. Nous évoluons en fonction de leurs besoins, mais aussi de leur savoir, savoir-faire et savoir-être. Ce projet sera donc toujours en perpétuelle évolution.

L'accueil extrascolaire « Les Canailloux » poursuit les objectifs suivants :

1. Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes.

Les activités proposées à l'accueil extrascolaire prennent en compte les besoins et le rythme des enfants. Il est important de dissocier le temps scolaire du temps extrascolaire.

Le *temps extrascolaire – avant ou après l'école – doit être un temps autre. Et ceci même si l'on apprend beaucoup en jouant, en créant, en communiquant, en dessinant, … L'accueil extrascolaire n'a pas pour vocation à développer des connaissances nombreuses et approfondies*[1].

Le choix des activités est laissé aux enfants parmi un éventail de propositions des accueillants. Ce choix est soutenu par la mise en place de matériel et de jeux (crayons, marqueurs, peintures, jeux de société…). Cette liberté laisse le droit à chacun de ne rien faire et préserve le temps libre de l'enfant. Il est important de respecter le rythme et les envies de chacun.
En effet, après une journée d'école où l'apprenant a dû répondre aux exigences des enseignants, directions, personnes encadrantes, notre but est de proposer à l'enfant de se détendre en lui laissant faire ce qu'il a envie.

Pour les petits, si le temps le permet, les accueillants installent des jeux à l'extérieur (jeux de voitures, petits vélos, toboggan,). Ils peuvent également les emmener à la plaine de jeux. Soulignons qu'il ne faut pas traverser la route pour s'y rendre, un chemin sécurisé nous donne accès à cette plaine de jeux. Lorsqu'il fait plus froid, les accueillants proposent des ateliers à l'intérieur. Ceux-ci varient en fonction des souhaits des enfants : jeux "kappla", puzzles, coloriages libres ou codés, "Memory", jeux de constructions, jeux de voitures, jeux d'imitations avec accessoires pour bébé (chaise haute, bain, cuisine,),… On essaie au maximum que chaque enfant trouve un atelier qui lui plaise afin que celui-ci passe un bon moment.

Pour les plus grands, nous leur permettons de faire leurs devoirs. Des tables avec du matériel (dictionnaire, Bescherelle) est à leur disposition, mais ce n'est pas une obligation d'accomplir les travaux demandés par l'établissement scolaire. Nous n'avons pas d'école des devoirs. S'il fait beau, les enfants peuvent jouer à l'extérieur. La plaine de jeux, le parcours santé et le terrain multisports sont à leur disposition. Si le temps ne le permet pas, nous proposons des jeux de société divers, des bricolages, des dessins, … Nous avons une Bédéthèque au sein de notre accueil contenant environ 1300 BD. Les enfants peuvent donc lire une bédé ou d'autres livres présents dans le coin bibliothèque.

Pour le mercredi, nous accueillons en moyenne 30 enfants. Notre personnel se fixe, chaque début d'année, un projet annuel par groupe. Les activités sont donc rythmées autour de ce projet.

[1] Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité, ONE

2. Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu.

Nous souhaitons contribuer à l'épanouissement de chaque enfant quel qu'il soit en lui permettant de participer à des sorties culturelles, sportives et récréatives. Ces activités permettent de rassembler tous les enfants habitant Martelange ou fréquentant les écoles de Martelange.

3. Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité

L'accueil extrascolaire est un accueil qui permet de vous aider à concilier vie de famille et vie professionnelle. En effet, dans une société où bien souvent, les deux parents travaillent, il est souvent compliqué de pouvoir récupérer son enfant à la sortie des classes.

Afin de proposer à vos enfants un lieu agréable où ils se sentent bien et envers lequel vous êtes confiants, nous essayons au maximum de faire de notre service, un accueil de qualité. C'est pourquoi, les accueillants participent plusieurs fois par an à des formations et se rencontrent une fois par mois pour analyser nos pratiques et réfléchir sur la qualité des animations.

Il est important de souligner que nous souhaitons rencontrer régulièrement les parents. Ce contact nous paraît primordial pour le bon fonctionnement de l'Accueil Temps Libre. Il est donc possible pour les parents, les enseignants et les directions des deux écoles de rencontrer la coordinatrice ou l'Echevine responsable pour toutes questions ou informations.
Les accueillants sont, en général, présentes tout le temps de l'accueil afin d'encadrer au mieux les enfants.

Voici leur planning du temps d'accueil :
15h30 : prise en charge des enfants dans les deux écoles par la coordinatrice et deux accueillants (+/- 60 enfants).
16h00 : goûter avec six accueillants et la coordinatrice, si besoin.
16h30 : activités et/ou devoirs. Trois accueillants pour les petits et trois accueillants pour les grands.
17h30 : il reste environ une petite trentaine d'enfants. Cinq accueillants sont encore présentes.
18h30 : fermeture. Deux accueillants pour clôturer.

4. Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant par la pratique de la vie en société, par la coopération et le respect des règles ;

Pour répondre à cet objectif plus global, nous nous sommes fixés un objectif plus précis. Nous constatons qu'il y a une augmentation des faits de violence et du manque de respect au sein de l'accueil extrascolaire.

***Participer à une activité, proposer des idées, vivre ensemble des projets suscite des tensions* entre au *moins trois dimensions : celle de l'individu, celle du groupe et celle de l'institution. Entre ce que les enfants souhaitent, ce que la majorité du groupe souhaite et ce qui est permis, possible, un arbitrage doit s'opérer et peut provoquer des frustrations, des déceptions voir des tensions entre les personnes*[1]. Les accueillants ont pour rôle de clarifier sur ce qui est possible de négocier et sur les aspects non négociables.**

Il est donc important de déterminer le cadre tant avec vous, les parents qu'avec les enfants. Déterminer le cadre, *c'est à la fois baliser le champ des possibles dans la participation de l'enfant, poser des limites entre ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, déterminer les interdits et les sanctions de leur transgression*[1].

Nous avons dès lors déterminé une ligne de conduite qui sera adoptée par l'ensemble des accueillants.
Une carte de comportement va être introduite à l'accueil extrascolaire. L'objectif de cette dernière est de garantir un accueil de qualité en réglementant au mieux et en évitant un maximum les mauvais comportements.

Le but n'étant évidemment pas de se servir de ces cartes de comportement mais de faire réfléchir les enfants par rapport aux comportements qu'ils pourraient avoir.

En cas de naissance d'un conflit, les accueillants essaient au mieux de comprendre l'origine d'un conflit en donnant la parole à chacun afin que l'enfant se sente écouté et apprenne à écouter l'autre. En cas de petit conflit, des excuses mutuelles seront demandées.

[1] Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité, ONE

Fonctionnement de la carte de comportement :
Elle sera délivrée à chaque enfant à partir du 10/02/2020 et elle sera renouvelée chaque année au mois de septembre.

Sur la carte de comportement figurent quatre cases. Chaque case est dédiée à un mauvais comportement. Après en avoir parlé avec l'enfant, l'accueillante prendra le temps de rédiger les faits et fera signer l'enfant ensuite. L'objectif est de faire comprendre à l'enfant qu'il a eu un mauvais comportement et lui faire prendre conscience que celui-ci peut avoir un impact. Lorsque les parents viendront rechercher leur enfant, l'accueillante prendra le temps d'exposer les faits aux parents en présence de leur enfant. Les parents devront également signer le document pour attester qu'ils ont bien reçu l'information.

Chaque case engendre une sanction. Les sanctions seront de plus en plus importantes.

- Première et deuxième cases complétées : l'enfant est retiré du groupe un court instant pour réfléchir à son comportement et s'excuse, si nécessaire.
- Si la troisième case est complétée, cela donne lieu à une rencontre entre l'échevine de la jeunesse, la coordinatrice de l'extrascolaire, l'accueillante qui a géré le conflit, l'enfant et un parent. Le temps d'exclusion sera déterminé pour la prochaine ligne de la carte.
- Lorsque la quatrième case est complétée, l'enfant sera exclu de l'accueil extrascolaire selon ce qui aura été décidé lors de la précédente rencontre.

Qu'entend-on par comportement violent ou sanctionnable ?

- Il s'agit d'un comportement qui met en péril la sécurité de l'enfant lui-même ou d'un autre enfant.
  Ex. : lors du trajet à pied reliant l'école à l'accueil extrascolaire, courir le long de la route, refuser de mettre son gilet de sécurité, …

- Il s'agit de moquerie, violence verbale,
  Ex. : injure, rabaisser quelqu'un par rapport à un critère touchant à son physique, sa culture, sa religion,…

- Il s'agit de violence physique.
  Ex : frapper, mordre, lancer un objet sur un autre enfant, …

- Il s'agit de respect envers les adultes et leurs consignes
  Ex : rigoler lorsqu'un adulte se fâche, ne pas écouter une consigne souvent répétée, …

La carte de comportement est mise en place pour le bien de chaque enfant et nous espérons nous en servir le moins possible.

Numéros utiles pour joindre les accueillants ou la coordinatrice.

Garderie « Les Canailloux » (de 15h à 18h30) : 063/60.16.63

Les accueillants : 0470/03.49.83
Lundi, mardi, jeudi, de 15h à 18h30
Mercredi de 11h30 à 18h30
Vendredi de 14h à 18h30

Coordinatrices :
Cynthia Goeury (jusqu'à la fin du congé de maternité de Caroline)
et Caroline Delignière : 063/24.09.57

Adresse mail : extrascolaire@martelange.be

Echevine de la jeunesse, Cindy Feller : 0468/37.54.37 – cindy.feller@martelange.be

Administration Communale de Martelange : 063/240.950

Document à compléter et à remettre à l'école

Accueil Extrascolaire
Coordinatrice « Les Canailloux »
Route de Radelange 43b
6630 Martelange
063/240.957
extrascolaire@martelange.be

Pas de changement ?

Merci de remplir uniquement les renseignements demandés en rouge et de signer le document

Fiche d'inscription 2022/2023.

Enfant :

Nom : …….
Prénom :…….
Date de naissance :……/……../…….
Numéro de registre national (attention important pour votre déclaration fiscale) :
……..
Domicile : Rue ……n°……..
Code Postal :……Commune :…….
Ecole :……
Année d'étude :……

Parents :

Père :
Nom :…….
Prénom :……
Adresse privée :…….
Numéro(s) de contact (le plus accessible possible) :……
Adresse mail : ……..
Lieu de travail :……

Mère :

Nom :…….
Prénom :……
Adresse privée :…….
Numéro(s) de contact (le plus accessible possible) :……
Adresse mail : ……..
Lieu de travail :……

Identité des personnes autorisées à reprendre l'enfant.

……

……

Le personnel de l'accueil est autorisé à emmener votre enfant aux activités extérieures prévues.

Date et Signature(s) des parents :

Document à compléter et à remettre à l'école

Accueil Extrascolaire
« Les Canailloux »
Route de Radelange 43b
6630 Martelange
063/240.957
extrascolaire@martelange.be

Pas de changement ?

Merci de remplir uniquement les renseignements demandés en rouge et de signer le document

Fiche individuelle de santé 2022/2023.

Enfant :
Nom :……..
Prénom :…….
Date de naissance :……/…… /…….
Domicile : Rue…….n°……
Code postal : …… Commune :……..

Personne à prévenir en cas de nécessité :
Nom :……
Prénom :……
Adresse :……
Tél :……..GSM :…….

Données médicales :
Nom et téléphone du médecin traitant :
……

A-t-il été vacciné contre le tétanos ? OUI/NON
Si oui, quelle année ?.....
Rappel ?.....

Est-il allergique ou particulièrement sensible, à des médicaments ? OUI/NON
Si oui lesquels ?.....

Est-il vite fatigué ? OUI/NON
Est-il sensible au refroidissement ? OUI/NON
Autorisez-vous les accueillants à donner de l'Arnica à votre enfant en cas de « bobo » ? OUI/NON

Autres renseignements utiles :
……
……
……

Groupe sanguin :……

En signant la présente, j'autorise à faire appel au médecin traitant (si absent au médecin le plus proche) ainsi qu'au service 112 en cas de problème.

Date et signature(s) des parents :

Document à compléter et à remettre à l'école

Année scolaire 2022-2023

Je soussigné(e) Monsieur/Madame ……. parent de :

- ……
- ……
- ……
- ……

reconnait avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur et du projet éducatif des Canailloux.

Signature : Date :

Année scolaire 2022-2023

Autorisation – Droit à l'image

En signant la présente, vous autorisez l'Administration Communale de Martelange, le service Extrascolaire, à diffuser des photos de votre enfant prises lors des activités et ce, dans diverses publicités, folders, bulletins communaux, ...

Entourez votre choix :

OUI - je donne mon autorisation à la diffusion.

NON - je ne souhaite pas la diffusion des photos de mon enfant.

Nom(s)- prénom(s) de (des) l'enfant(s) :
……
……

Nom des parents :……

Date :

Signature des parents :